

# Licence professionnelle Administration système (ADMIN)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration système (ADMIN). 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028116

**HAL Id: hceres-02028116**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028116>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Administration système

Université de NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences, ingénierie, technologies et environnement (SITE)

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Administration Système* est une des trois spécialités de la mention *Systèmes Informatiques et Logiciels* proposée par le département d'informatique de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Nice-Côte d'Azur (PACA). Elle a été créée conjointement avec le département d'informatique de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et le département Sciences informatiques de l'Ecole Polytechnique Universitaire Polytech'Nice Sophia. Elle est également portée par le centre de formation d'apprentis (CFA) Epure. Cette spécialité forme aux métiers de l'administration système et de la sécurité informatique. Les principales compétences sont la maîtrise du déploiement et de l'évolution des systèmes d'exploitation, de leur virtualisation, de leur sécurisation, et de l'automatisation de leur gestion via la programmation de script et la programmation web.

La formation compte 500 heures d'enseignement présentiel et se déroule selon trois périodes. Les six premières semaines ont lieu entièrement à l'IUT. Puis, les 21 semaines suivantes se déroulent alternativement à l'IUT (deux jours) et en entreprise (trois jours). La dernière période correspond au stage de 15 semaines. Outre la formation initiale classique, la formation peut aussi être suivie soit dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat de professionnalisation ou en formation continue. Elle est ouverte aux étudiants titulaires d'un bac+2 (brevet de technicien supérieur-BTS, diplôme universitaire de technologie-DUT, deuxième année de licence-L2, classes préparatoires STI, ect.) en rapport avec la formation.

## Analyse

<b>Objectifs</b>
La licence professionnelle <i>Administration système</i> (LP ADMIN) est centrée sur l'administration des systèmes d'exploitation et des aspects qui y sont liés comme la virtualisation, la sécurité informatique et l'automatisation de la gestion via des langages de script et des langages Web. Les principaux métiers visés sont : assistant maîtrise d'ouvrage, assistant fonctionnel des systèmes d'information, administrateur système (Linux/Unix, Windows), administrateur d'infrastructure virtualisée (VMware), responsable d'intégration et d'exploitation, administrateur d'applications Web, administrateur de serveurs de bases de données. Les compétences acquises grâce à la formation sont bien en phase avec les débouchés.
<b>Organisation</b>
La LP ADMIN est portée par le département informatique de l'IUT de Nice-Côte d'Azur avec le concours du département informatique de l'UFR Sciences et le département Sciences informatiques de l'Ecole Polytechnique universitaire Polytech'Nice Sophia. Elle est habilitée par le CFA Epure et la région PACA.

<p>Elle est organisée pour permettre l'alternance mais peut être suivie par n'importe quel public, alternant ou non. L'alternance comprend trois périodes : les six premières semaines en présentiel à l'IUT, puis 21 semaines en alternance (deux jours à l'IUT puis trois jours en entreprise), et enfin une longue période en entreprise de 15 semaines en entreprise. Les six blocs qui composent la formation forment un bon équilibre entre formation transversale (anglais, gestion de projet, droit,...), formation technique (bases de l'administration système, programmation de script, etc.) et formation professionnelle (virtualisation, administration avancée,...). La formation technique est plutôt assurée par des enseignants-chercheurs de l'IUT, alors que la formation professionnelle est assurée par des intervenants issus des entreprises. On note toutefois que parmi les 500 heures présentes, aucune n'est déclarée en tant que travaux pratiques (TP). Cela est, sur le fond, très surprenant dans une licence professionnelle et sans aucun doute, sur la forme, très éloigné de la réalité.</p>
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>
<p>La LP ADMIN a signé une convention de partenariat avec trois lycées de la région. Du point de vue scientifique, elle s'appuie sur le laboratoire d'informatique, signaux et systèmes de Sophia Antipolis (I3S). La totalité des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique en fait partie. Ce contexte scientifique et le contexte socio-économique qui entoure la formation sont très positifs. La LP ADMIN est l'une des trois spécialités de la mention <i>Systèmes informatiques et logiciels</i> (SIL). Sur le plan pédagogique, elle partage assez peu d'éléments avec les deux autres spécialités. En revanche, les points communs sont plus nombreux avec la licence professionnelle <i>Intégration-administration des réseaux informatiques</i> (LP IRI) proposée par le département Réseaux et télécoms. Cette convergence est particulièrement visible sur les contenus et sur les débouchés.</p>
<p><b>Equipe pédagogique</b></p>
<p>L'équipe pédagogique est composée, pour une part, de permanents (enseignants-chercheurs, professeurs certifiés) qui assurent 42% du volume horaire. Et, pour l'autre part, elle est composée d'intervenants professionnels qui assurent près de 50% du volume horaire. On peut toutefois noter que les permanents sont tous issus de l'IUT. Le partenariat mentionné avec les autres départements d'informatique n'est pas visible à travers l'équipe pédagogique. L'équipe pédagogique est bien structurée et certains rôles particuliers sont décrits. Il y a notamment un responsable des stages, un autre responsable du suivi de la qualité de la formation, etc.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>La formation accueille désormais 18 étudiants au maximum. Sur la période observée, l'effectif moyen réellement accueilli est de 15 étudiants. Le taux de pression correspondant au nombre de candidatures sur le nombre de candidats sélectionnés est bon. Il se situe entre cinq et six. L'effectif est majoritairement composé d'étudiants provenant des BTS (les 2/3). Les autres étudiants viennent principalement des IUT, marginalement de deuxième année de licence (L2). 80% des étudiants suivent la formation en alternance. Les autres étudiants ont une inscription classique mais suivent néanmoins le calendrier de l'alternance.</p> <p>Le taux de réussite est très bon (proche de 100% en moyenne). Mais le taux d'insertion est inférieur aux attentes d'une licence professionnelle dans ce domaine, qui plus est en alternance. En effet, en 2013, 37% des répondants à l'enquête sont sans emploi à six mois, et 25% en 2015. Des étudiants ont poursuivi leurs études, mais en nombre raisonnable et toujours à l'extérieur de l'université de Nice-Côte d'Azur.</p> <p>La formation est sollicitée une dizaine de fois par an pour des validations des acquis de l'expérience (VAE). Ces deux dernières années, en moyenne trois de ces demandes sont allées au bout de la procédure.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>Le lien avec la recherche réside essentiellement dans la participation des enseignants-chercheurs du laboratoire I3S dans l'équipe pédagogique.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>Bien que la formation ne déclare aucune heure de TP, il est clair qu'une partie importante des heures correspondent à des enseignements pratiques. De plus, la formation est assurée pour moitié par des intervenants professionnels. Le projet tuteuré, la période de 15 semaines en entreprise et l'alternance pour la majorité des étudiants contribuent fortement à la professionnalisation. Enfin, différentes certifications viennent compléter ces dispositifs (VMware VCA, MS Server 2012). La fiche du répertoire nationale des certifications professionnelle (RNCP) manque parfois de précision (intitulé des enseignements, code ROMES notamment).</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La formation contient un projet tuteuré d'une durée de 120h. Pour les alternants, il est réalisé en entreprise après concertation entre l'encadrant de l'IUT et l'encadrant en entreprise. Le projet donne lieu à une soutenance lors de la deuxième visite de l'encadrant académique. Pour les autres apprenants, c'est un suivi traditionnel qui est mis en place. La période en entreprise a une durée de 15 semaines. Son évaluation est réalisée en se basant sur le rapport, la soutenance et l'appréciation de l'entreprise.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation contient un enseignement d'anglais et le passage du <i>Test of english for international communication</i> (TOEIC) est proposé. Une convention avec l'université de Danang au Vietnam a été signée en 2016. Elle prévoit une mobilité des étudiants de Danang et des mobilités d'enseignants-chercheurs. Elle n'a pas d'impact sur le bilan actuel.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La sélection suit le processus habituel. L'étudiant doit candidater sur la plateforme CIELL2. La commission d'admission est composée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de classes de BTS. Le taux de pression se situe entre 5 et 6 candidatures par place dans la formation. Les étudiants de la liste principale sont convoqués à un Job Dating afin de favoriser la signature de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation. Ce Job Dating est organisé par le service des relations avec les entreprises.</p> <p>Une UE libre de la deuxième année de la licence <i>Informatique</i> sert à organiser une passerelle pour favoriser le passage des étudiants de la licence générale vers la licence professionnelle, sans toutefois attirer beaucoup d'étudiants. Les taux de réussite sont bons (&gt;90%) et par conséquent, aucun dispositif d'aide à la réussite n'est prévu.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Un dispositif d'accueil et de suivi des handicapés est prévu. Mais on ne sait pas s'il a déjà été utilisé.</p> <p>Le numérique est évidemment au cœur de la formation. La formation bénéficie de programmes académiques (Dreamspark et iOS Academic Development), pour l'accès à des ressources numériques.</p> <p>La validation des acquis de l'expérience (VAE) est sollicitée une dizaine de fois par an en moyenne. Ces deux dernières années, trois candidatures ont abouti à une soutenance devant un jury.</p> <p>L'absence de TP dans la maquette contredit la réalité de l'UE6 Pratique consistant en de gros TP de 15h d'une part et, d'autre part, n'est pas conforme avec le cadrage d'une licence professionnelle qui doit, par construction, intégrer des enseignements pratiques.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances de la LP ADMIN suivent le cadre général des licences professionnelles défini par la composante. On regrette que la notion d'épreuve "en séance" ne soit pas explicitée. L'attribution des <i>European credit transfer system</i> (ECTS) est conforme.</p> <p>Le jury est composé d'un public mixte représentant tous les acteurs de la formation (enseignants permanents, professionnels, maîtres d'apprentissage, etc.). Il se réunit traditionnellement à la fin du premier semestre, puis à la fin de la période en entreprise pour valider l'ensemble des résultats et délivrer le diplôme.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Ce point ne fait pas l'objet d'un suivi précis. Le livret de l'alternant existe mais pratiquement rien n'est précisé quant aux modalités de son utilisation. Le supplément au diplôme est mal rempli. Le tableau des UE est incompréhensible. D'autres informations sont incohérentes avec le dossier, en particulier les modalités de l'alternance.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des étudiants diplômés n'est pas réalisé avec le niveau de précision nécessaire pour une licence professionnelle. Il est impossible d'apprécier qualitativement et quantitativement la pertinence de la formation par rapport aux débouchés qu'offre le contexte socio-économique.</p>

Deux enquêtes sont menées, l'une réalisée à 30 mois par l'observatoire de la vie étudiante et l'autre menée en interne à six mois.  
Les données sont parcellaires. Par exemple, 6 étudiants sur 14 ont répondu à l'enquête menée en 2014. De plus, ce suivi ne contient aucune information qualitative sur la nature des emplois, leur niveau, etc.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement et d'orientation (CPO) est commun à la mention *Systèmes informatiques et logiciels* (SIL). Sa composition est variée et est représentative, des spécialités, du monde professionnel et des étudiants depuis peu. C'est cet organe qui mène l'auto-évaluation. Les indicateurs pris en compte sont nombreux et représentatifs. Cette auto-évaluation intègre une enquête intéressante de satisfaction auprès des entreprises.

L'évaluation des enseignements est réalisée au moyen d'un questionnaire en ligne anonyme. Le compte rendu du dernier CPO montre un excellent taux de satisfaction.

Les points faibles mentionnés par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) dans son précédent rapport étaient le suivi de l'insertion professionnelle et la qualité du dossier. Force est de constater que si des progrès ont été faits, ces deux aspects sont encore à améliorer...

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une auto-évaluation sérieuse.
- La professionnalisation avec un ensemble de dispositifs pertinents.
- L'attractivité de la spécialité.

### Points faibles :

- Le suivi de l'insertion professionnel incomplet.
- La qualité du dossier parfois superficiel.

### Avis global et recommandations :

La LP ADMIN forme les étudiants à l'administration des systèmes. Elle forme une quinzaine d'étudiants issus majoritairement des BTS, et également des DUT. Ces étudiants sont pour la plupart en alternance. Les objectifs de la formation sont clairs et cohérents. La professionnalisation est particulièrement bien prise en compte, avec un bon équilibre entre les divers dispositifs (intervenants, projets, certifications, etc.). Cela se traduit par une bonne attractivité de la formation. Le pilotage est très bien structuré avec une équipe pédagogique impliquée, des responsabilités identifiées, un Conseil de perfectionnement qui mène une véritable auto-évaluation. Il reste que le suivi de l'insertion n'est pas suffisamment poussé. Les données collectées ne permettent pas de voir si la formation atteint précisément sa cible, si les emplois occupés sont conformes aux compétences données par la formation. Cette absence de données se traduit d'ailleurs dans le dossier par une absence d'analyse de la part du pilotage. Ce dernier, tel qu'il est structuré, devrait facilement mettre en place les procédures et les outils pour obtenir un suivi beaucoup plus détaillé. Plus généralement, la qualité du dossier laisse parfois à désirer. Plusieurs points sont traités de manière très superficielle (suivi de l'acquisition des compétences, supplément au diplôme incohérent, ect.). Enfin, l'absence d'heures de TP est une anomalie et pourrait être facilement recadrée pour correspondre à la fois aux attendus d'une licence professionnelle et à la réalité des pratiques pédagogiques mises en œuvre dans cette spécialité.

# Observations des établissements





**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE  
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

**LP ADMINISTRATION SYSTEME**

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180014747-019267-RT

Chers experts évaluateurs, cher(e)s collègues,

Nous tenons en premier lieu à vous remercier pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

Nice, le 2 mai 2017

Objet : Réponses aux points faibles mentionnés dans le rapport d'évaluation de l'HCERES en référence.

- **Organisation** : « On note toutefois que parmi les 500 heures présentiellees, aucune n'est déclarée en tant que travaux pratiques (TP). Cela est, sur le fond, très surprenant dans une licence professionnelle et sans aucun doute, sur la forme, très éloigné de la réalité. »

*Cette affichage de TD est uniquement administratif. Nous sommes dans l'impossibilité de doubler le groupe de TD pour 2 de TPs. Nos vacataires ont une charge plus grande qu'il faut rémunérer comme telle.*

- **Positionnement dans l'environnement** : En revanche, les points communs sont plus nombreux avec la licence professionnelle *Intégration-administration des réseaux informatiques* (LP IRI) proposée par le département Réseaux et télécoms. Cette convergence est particulièrement visible sur les contenus et sur les débouchés.

*Les deux formations n'ont jamais eus les mêmes profils de recrutement ni les mêmes entreprises. Néanmoins, il est prévu un regroupement de ces deux licences pour la prochaine accréditation.*

- **Equipe pédagogique** On peut toutefois noter que les permanents sont tous issus de l'IUT. Le partenariat mentionné avec les autres départements d'informatique n'est pas visible à travers l'équipe pédagogique.

*A l'origine des demandes de LP, les trois départements informatique (EPU, IUT et UFR sciences) de l'université de Nice ce sont mis d'accord pour une demande commune du diplôme géré par le département Informatique de l'IUT. Le fait que les parcours passerelles ouverts aux L2 et peip n'ait pas eu un grand succès, fait que peu à peu les EC des autres département se sont orientés vers des formations spécifiques à leurs départements.*

- **Place de la professionnalisation** La fiche du répertoire nationale des certifications professionnelle (RNCP) manque parfois de précision (intitulé des enseignements, code ROMES notamment).

*Cela sera corrigé pour la prochaine habilitation.*

- **Modalités d'enseignement et place du numérique** Un dispositif d'accueil et de suivi des handicapés est prévu. Mais on ne sait pas s'il a déjà été utilisé.

*Ce dispositif a été utilisé à deux reprises en 2013 et 2014*

- **Evaluation des étudiants** : On regrette que la notion d'épreuve "en séance" ne soit pas explicitée

*Une épreuve en séance est la réalisation d'une manipulation particulière dans les différentes matières devant l'enseignant qui teste ainsi l'acquisition d'une ou de compétences par l'étudiant.*

- **Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation** : Les points faibles mentionnés par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) dans son précédent rapport étaient le suivi de l'insertion professionnelle et la qualité du dossier. Force est de constater que si des progrès ont été faits, ces deux aspects sont encore à améliorer...

*Le suivi de l'insertion professionnelle est géré par la DEVE de l'établissement. Les enquêtes qui nous ont été fournies nous apportent des informations très pertinentes sur le devenir des étudiants leur type d'emploi, leur niveau de rémunération et le type d'employeur. Les retours obtenus nous confortent sur la pertinence en termes de métiers et de cible d'entreprises de notre formation. Malheureusement, et malgré les efforts de la DEVE et la sensibilisation de nos étudiants, les taux de réponses à 30 mois sont insuffisants. On peut noter un progrès dans les taux de retours du fait d'une sensibilisation accrue auprès des étudiants.*

*Par ailleurs nous envisageons de compléter ces enquêtes par des enquêtes internes mais cela est rendu problématique du fait des contraintes CNIL.*

*Concernant la notion de « qualité du dossier » étant subjective nous ne pouvons apporter d'élément de réponse.*

Pour le Président de l'Université  
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,  
La Présidente de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire  
du Conseil Académique



Sophie RAISIN